

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 71 (1945)
Heft: 23

Artikel: Le plan de Saint-Prex
Autor: Quillet, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-54109>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le plan de Saint-Prex,

par PIERRE QUILLET, architecte D. P. L. E. F.,
D. I. U. U. P., I. T. S., S. I. A.

I. Les villes créées.

La création de villes est un phénomène de tous les temps, de tous les pays. Toutefois, certaines époques ont, plus que d'autres, assisté à de véritables floraisons de villes neuves ; le XIII^e siècle est une de ces époques-là.

Toutes les villes créées n'ont pas été construites sur un plan d'ensemble arrêté d'avance. En l'absence de documents historiques, il est difficile de déterminer, à la suite de la seule analyse du plan de la ville, si celui-ci est bien l'exécution d'un projet ou si l'apparente régularité du tracé des rues n'est pas due davantage à des causes extérieures qu'à une composition.

Des causes extérieures semblables : une route importante, un carrefour, un pont, des accidents de terrain, produisent les mêmes effets sur les plans de villes puisqu'on a pu déterminer dans ceux-ci toute une série de types : villes de route, de colline, de pont, etc... On a ainsi des plans « en hémisphère », en « fusée », en « arête de poisson », d'autres encore. En Suisse romande, par exemple Rolle, Morges et Villeneuve, toutes villes de création relativement récente, ont des plans présentant une assez grande analogie, surtout les deux dernières, (voir fig. 12, 13 et 14). Sans que l'on puisse affirmer qu'il s'agisse de la réalisation d'un plan arrêté à l'avance dans ses détails, on peut constater néanmoins que ces villes se sont édifiées suivant un certain ordre. Mais là encore, la position de ces trois villes — à cheval sur une route importante — présente suffisamment de traits communs pour avoir provoqué, assez naturellement, des solutions similaires.

Par contre, dans le plan de la petite ville de Neuenkirch, dans le Klettgau, la composition est manifeste (voir fig. 15).

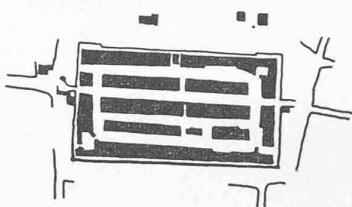


Fig. 15. — Neuenkirch.
(D'après « die Schweizerische Stadt » de J. Gantner).

Dans tous les cas, pour une série de cités dont la date de fondation est connue, un plan précis a précédé la pose des premières pierres. Toute la France du sud et de l'ouest est parsemée d'agglomérations dont les plans sont justement célèbres : Montpazier, Montauban,

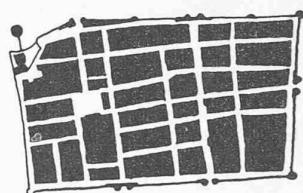


Fig. 16. — Aigues-Mortes.

Mirande, Aigues-Mortes (v. fig. 16), Mirepoix. Les deux puissances — les monarchies française et anglaise — qui se disputaient le pays au XIII^e siècle rivalisèrent d'esprit d'entreprise pour des fins tant économiques que militaires. Les nombreuses bastides du Languedoc en témoignent.

Dans l'évolution de ces villes neuves, Pierre Lavedan, l'éminent spécialiste de l'histoire urbaine¹, distingue trois phases :

¹ P. LAVEDAN, *Histoire de l'urbanisme*, tome I. Laurens, édit., Paris 1926.



Fig. 12. — Rolle.



Fig. 13. — Morges.

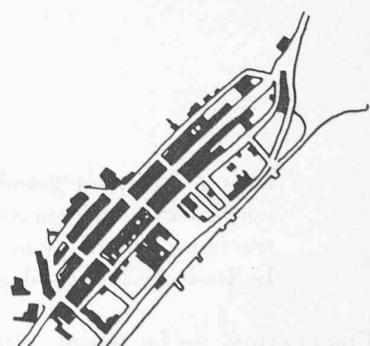


Fig. 14. — Villeneuve.

1^o une série de plans radio-concentriques, dans lesquels les rues convergent généralement vers un ou plusieurs éléments essentiels : châteaux forts, monastères, ports, places, etc. ;

2^o des plans réguliers spontanés ; là, malgré l'absence évidente de composition préalable, on voit apparaître une certaine régularité ; ces plans sont engendrés le plus souvent par des faits géographiques : route, fleuve, colline, etc. ;

3^o des plans en échiquier ou en damier, c'est-à-dire divisant le sol en îlots rectangulaires ou carrés, plus ou moins réguliers. C'est le triomphe de l'esprit de système. Ce quadrillage, de souple et subtil qu'il était à ses débuts, tend peu à peu vers une rigidité d'où la vie s'effacera toujours davantage.

II. Saint-Prex.

A. RÉSUMÉ HISTORIQUE¹

1. Des origines à 1234.

Le territoire de Saint-Prex a été habité depuis fort longtemps, la préhistoire y a laissé des traces. Sur le rivage, des stations lacustres se sont établies.

La période romaine a marqué son passage en plusieurs endroits des environs du bourg actuel. Trois villas, Dracy, Marcy et Dizy existaient à ce moment-là et leurs noms ont été conservés jusqu'à nos jours comme lieux-dits.

De très bonne heure, la paroisse de Saint-Prex paraît avoir été la propriété du Chapitre de Lausanne qui l'administrait par l'intermédiaire d'un « mayor ».

Au début du XIII^e siècle, les habitants vivaient groupés les uns autour de l'église actuelle, les autres dans les hameaux de Marcy et de Dracy ou encore dans des fermes isolées. Ils semblent s'être continuellement disputés avec leurs voisins, notamment ceux de Thonon, et avoir subi de leur part maintes attaques.

Afin de mieux les protéger, le chapitre de Lausanne décide en juin 1234 de grouper tous les habitants, en un lieu plus propice à la défense et de fonder une agglomération nouvelle.

Nous sommes donc en présence d'une ville créée.

2. De 1234 à nos jours.

Désormais, l'histoire de Saint-Prex n'est plus celle d'une paroisse rurale, mais celle d'une petite ville fortifiée avec son administration, ses droits, sa bourgeoisie. Le chapitre, sitôt le bourg édifié, en fait un fief qu'il cède contre redevance à la famille de Grandson. Ce régime dura exactement un siècle ; au bout de quoi, le chapitre, craignant de voir les Grandson s'approprier Saint-Prex,

reprit l'administration de la ville. Mais un autre danger était né. La puissante maison de Savoie manifestait clairement des visées d'annexion. Le chapitre parvint, non sans peine, à écarter ces tentatives d'immixtion.

Au début du XVI^e siècle, Saint-Prex eut encore à subir une attaque de la part du comte de Gruyère qui s'empara de la ville et du château. Ce furent Leurs Excellences qui lui firent rendre gorge.

Cette intervention bernoise préludait à la conquête du pays. De 1536 à 1803, l'histoire de Saint-Prex est celle de la plupart de nos petites cités vaudoises. La population semble avoir diminué puisqu'elle n'était plus que de cent soixante deux personnes en 1803. Le XIX^e siècle, qui voit croître par contre le nombre des habitants, n'apporte pas de changements considérables dans la vie locale. En 1910, se fonde une verrerie qui a pris rapidement de l'importance. Des exploitations de sable et gravier, dans les anciennes moraines de la Côte, contribuent aussi à animer l'économie communale. Enfin, peu à peu, les rives du lac, à l'est et à l'ouest de la cité, ont perdu leur caractère rural et se sont peuplées de belles demeures, créant ainsi des zones résidentielles nettement délimitées.

B. LE PLAN DE LA VILLE.

1. Son histoire, son développement.

Le site choisi, un petit promontoire, à l'origine presque symétrique, se prêtait admirablement à la fortification. Il suffisait de réunir les deux côtés du cap, à sa base, par un fossé qui, une fois mis en communication avec le lac, isolerait le promontoire à la manière d'une île. Ce qui fut fait.

Suivant la coutume de l'époque, la terre provenant du fossé dut être rejetée à l'intérieur et former un début de fortification. Sur la base du triangle, face à la terre ferme, on construisit un mur en maçonnerie et sur les deux autres côtés, les rives, une palissade de pieux fut édifiée.

Rien jusqu'ici qui ne sorte de l'ordinaire. Par contre, le plan de la ville mérite, croyons-nous, quelque attention. Sa simplicité, sa parfaite adaptation au site, donneraient à penser qu'il ne s'agit là que d'un tracé engendré par la topographie de l'endroit. Il semble bien que cela ne soit pas le cas.

Nous donnons à cet effet les plans de cinq villes étrangères bâties sur des sites non pas identiques — deux sites ne le sont jamais — mais analogues à celui de Saint-Prex (voir fig. 17, 18, 19, 20, 21). On voit d'emblée que le tracé de ces plans, vraisemblablement inorganiques, est fort différent de celui que nous étudions.

Bien que l'on se garde de généraliser hâtivement — la preuve apportée par ces cinq plans est évidemment très insuffisante pour se permettre une conclusion définitive — on peut tout de même admettre, pensons-nous, que le tracé, le « parti » du plan de Saint-Prex n'a pas été seulement engendré par la topographie, mais

¹ La plupart des renseignements de ce chapitre sont empruntés au *Dictionnaire historique vaudois* d'EUG. MOTTAZ, tome II, Saint-Prex : textes de MM. Maxime Reymond et Fred. Gilliard.

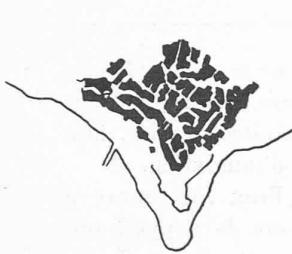


Fig. 17. — Tanger.



Fig. 18. — Antibes.



Fig. 19. — Cannes.



Fig. 20. — Douarnenez.



Fig. 21. — Dinard.

qu'il résulte davantage d'une intention, c'est-à-dire d'une composition.

De plus, si l'on veut bien examiner ce plan avec l'œil de l'architecte, on ne peut qu'être frappé par la fermeté de son dessin. Son tracé, qui paraît nous être parvenu presque intact (voir fig. 22, 23, 24), trahit semble-t-il, la présence d'un homme de métier. Ce grand axe, si net, partageant la ville en deux parties à peu près symétriques, ne s'imposait pas nécessairement ; mais il constitue une bonne solution. Reliant l'entrée principale de la ville à la pointe du cap par le chemin le plus court, il dessert au mieux, par l'entremise des voies secondaires qui viennent y aboutir presque perpendiculairement, toute l'agglomération. Son orientation nord-ouest/sud-est fait qu'il ne peut guère être pris en enfilade par un vent de la région. Le même souci a peut-être présidé au tracé des trois rues transversales ; leurs extrémités ouest s'incurvent pour aboutir à peu près à angle droit à la rive et jouent ainsi, dans une certaine mesure, un rôle de brise-vent. Notons encore qu'aucune rue ne s'ouvre sur le lac dans toute sa longueur. Toutes les perspectives — suivant la tradition médiévale — sont limitées, sinon totalement, du moins en grande partie, soit par des constructions placées dans leur axe : château, tour, maison Forel, soit par une courbe du tracé. Le fait nous paraît trop systématique pour être attribué au seul hasard.

Enfin, il faut remarquer que l'ensemble, château et ville, a été conçu et réalisé d'un seul jet ; le cartulaire de Lausanne est très net sur ce point. Mais même dans l'ignorance de ce document historique il ne serait pas difficile, en lisant le plan, de se convaincre de la chose.

En effet, si l'édition du château avait précédé celle de la ville et si celle-ci était venue, par la suite, se grouper au pied des murs de la forteresse, comme les nombreuses villes dites « d'accession », il est vraisemblable que les constructeurs du château auraient implanté celui-ci au point se prêtant le mieux à sa défense, c'est-à-dire à l'extrémité du promontoire. On aurait eu à ce moment une première enceinte, protégeant la demeure fortifiée puis, à quelque distance vers la côte, une seconde muraille concentrique à la première, renfermant la ville proprement dite.

Or, tel n'est pas le cas. Le château a été implanté en un point particulièrement vulnérable : l'entrée nord

de la ville, et placé sur l'enceinte même de la petite cité. Ainsi ses murs, prolongeant ceux de la ville, servaient à double usage et permettaient de ce fait l'économie d'une appréciable longueur de maçonnerie.

Pour terminer, notons que le cartulaire de Lausanne décrit clairement le partage du sol en îlots de dimensions uniformes, ainsi qu'on le faisait souvent pour les villes nouvelles.

Des remarques qui précèdent, on peut conclure, sans de trop grandes chances d'erreur semble-t-il, que le plan de Saint-Prex est un exemple — bien modeste il est vrai — de *plan préétabli et exécuté sans modifications importantes*.

Ne pouvant visiblement pas être rangé dans la catégorie des plans « en échiquier », sa composition adroite et originale le ferait classer de préférence parmi les plans « radio-concentriques » de formation.

D'une part, ce système, abondamment employé plus tard par les architectes de la renaissance, semble assez rare au moyen âge pour mériter quelque intérêt.

D'autre part, les exemples de villes construites sur des plans préétablis ne sont pas si abondants dans notre pays pour qu'on puisse les négliger de plein gré.

Ce double caractère du plan de Saint-Prex autorise et demande, pensons-nous, l'étude de sa conservation.

2. Son état actuel.

a) *Circulations*. — La principale artère, la rue du Pont, effleure tanguellement l'agglomération. Si l'accès à l'intérieur de la ville se fait assez normalement du nord et du nord-ouest, de l'ouest par contre il est malaisé. L'étroitesse des rues ne permettra jamais une circulation normale des véhicules, qui n'est pas à prévoir d'ailleurs. Ces artères ont davantage le caractère de voies pour piétons que celui de rues proprement dites. On doit noter en outre l'absence générale de trottoirs ; l'aspect rural de l'agglomération s'en trouve renforcé.

b) *Constructions*. — Placé à une distance assez grande de la route Genève-Lausanne et abrité derrière le petit éperon qui porte son église, Saint-Prex ne s'est somme toute qu'à peine transformé. Néanmoins les îlots bâtis, ceux du centre notamment, sont construits actuellement en ordre beaucoup trop serré ; les conditions d'hygiène

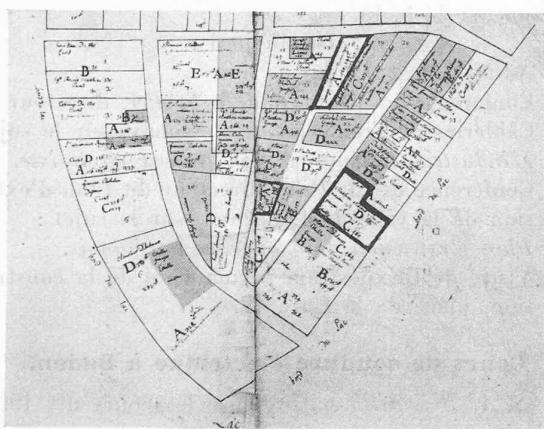
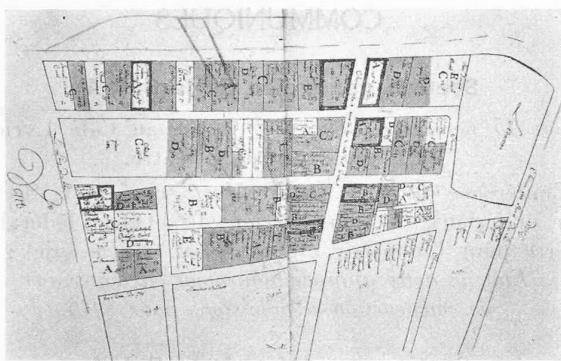


Fig. 22. — Saint-Prex. Plan de la 2^e moitié du XVII^e siècle.
(Archives cantonales).

y sont certainement insuffisantes. Les habitations, en majeure partie bâties en ordre contigu, sont souvent encore du type rural : rez-de-chaussée abritant la cave, autrefois le pressoir, une remise ; étages supérieurs servant au logement.

Les constructions d'intérêt archéologique sont le château et sa très vieille tour, la porte de la ville (monument classé), quelques fragments du mur d'enceinte et peut-être aussi la façade de la maison dite « savoyarde », à la rue Saint-Prothais.

Toutefois des agrandissements, des surélévations de bâtiments, visiblement faits sans étude préalable, ont, au cours des temps, défiguré certaines parties de la ville, notamment la grand-rue. Nul doute qu'il soit possible, lors de chaque transformation exécutée dans ces bâtiments, de corriger progressivement cet état de choses.

L'indéniable intérêt esthétique de Saint-Prex provient, pensons-nous, de l'« échelle » exceptionnellement heureuse de la ville, c'est-à-dire du rapport entre l'étroitesse des rues et la faible hauteur des bâtiments. Ce rapport et les proportions qui en sont la conséquence résultent directement du tracé même du plan de la ville. Pour maintenir le caractère esthétique de celle-ci il faut donc, avant tout, conserver son plan.

Si plus rien, à part les édifices mentionnés plus haut,

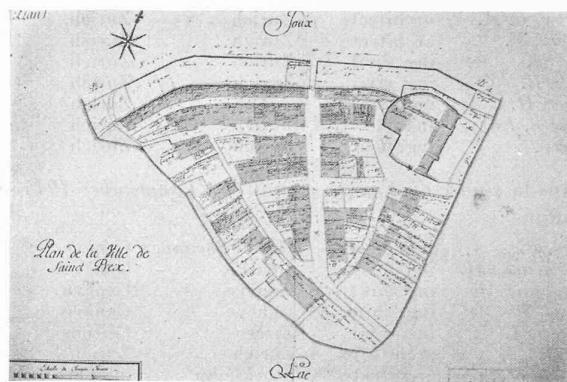


Fig. 23. — Saint-Prex. Plan de 1741.

(Archives cantonales).

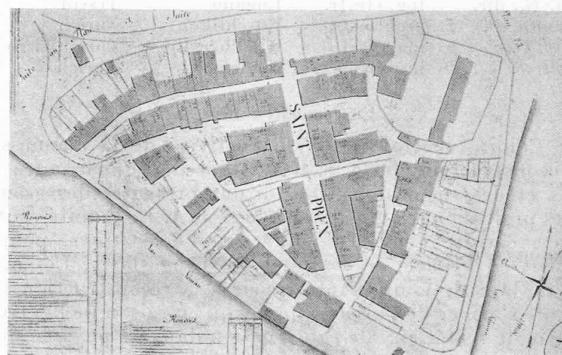


Fig. 24. — Saint-Prex. Plan de 1826.

(Archives cantonales).

ne nous rappelle le temps de la gloire de Saint-Prex, l'« échelle » du bourg nous est parvenue intacte ; mieux peut-être que ne pourrait le faire un plus grand nombre de bâtiments intéressants, cette « échelle » suggère, à qui sait voir, l'image et l'ambiance d'une petite ville vaudoise du moyen âge.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Extrait des procès-verbaux des 5^{me} et 6^{me} séances du Comité central des 7 et 21 septembre 1945 à Zurich.

1. Etat nominatif.

Admission de nouveaux membres.

Dans la séance du Comité central du 7 septembre 1945, ont été admis :

| Nom. | Section. | Domicile. |
|-----------------|-----------|-----------|
| Baldinger, Fr. | Argovie | Rohr |
| Palm, R. | Bâle | Bâle |
| Müller, K. | Berne | Berne |
| Wimmer, W. | Berne | Berne |
| Aeberhard, H. | Berne | Berne |
| Ernst, H. | Berne | Berne |
| Fioroni, R. | Berne | Berne |
| Ebinger, K. | Berne | Berne |
| Raz, A. | Berne | Berne |
| Langer, A. | Berne | Berne |
| van Eyck, A. E. | Neuchâtel | Neuchâtel |
| | Zurich | Zurich |